

Histoire des pouvoirs et des institutions S6

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H6HI02P

Présentation

« Du droit de Dieu aux droits de l'homme, XVIIe-XIXe siècle »

Ce cours à deux voix, concerne les relations entre le droit et l'histoire. Il propose une ouverture vers les sciences sociales et juridiques et vous permettra de comprendre certains enjeux de la science politique actuelle. Il envisage, dans un premier temps (6 premières séances, V. Meyzie), la manière dont les juristes de l'époque moderne traduisent et pensent les liens du droit à Dieu, source et fondement de l'ordre naturel et de l'ordre monarchique. A partir de cas européens, nous étudierons notamment l'exercice du droit comme puissant révélateur des rapports entre pouvoir judiciaire et pouvoir politique. Les 6 séances suivantes (S. Sarlin) seront consacrées à retracer la lente et tortueuse affirmation du concept des droits de l'homme entre la fin du XVIIIe s. et la fin du XIXe s.

Objectifs

L'enseignement vise à l'acquisition de connaissances générales ainsi qu'à la maîtrise des approches ou débats historiographiques sur la thématique étudiée, en lien avec les autres sciences du social.

Évaluation

Session 1:

Formule standard: Une étude thématique ou historiographique à présenter à l'oral ou à rendre par écrit

Formule dérogatoire: Une étude thématique ou historiographique à rendre

Session 2: Une étude thématique ou historiographique à rendre

Compétences visées

- * Exploiter les principales ressources d'information (bibliothèques, moteurs de recherche, ressources numériques) et être capable d'évaluer la qualité de l'information trouvée;
- * Analyser un sujet de dissertation ou d'exposé et construire une argumentation cohérente, synthétique et illustrée par des connaissances précises, à l'écrit ou à l'oral, avec une bonne qualité d'expression;
- * Analyser entièrement une source primaire (document) et en bâtir une explication complète et argumentée (méthode du commentaire de document historique) à l'écrit ou à l'oral, avec une bonne qualité d'expression.

Bibliographie

Bibliographie (5 titres maximum):

JOUANNA Arlette, *Le Prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire politique*, Paris, Gallimard, 2014.

KRYNEN Jacques, *L'État de justice. France, XIIIe-XXe siècle, t. 1 L'idéologie de la magistrature ancienne*, Paris, Gallimard, 2009.

LEUWERS Hervé, *La justice dans la France moderne*, Paris, Ellipses, 2010.

RICHET Denis, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1973.

LOCHAK, Danièle, *Les Droits de l'homme*, Paris, La Découverte, 2018 (accès en ligne via le site de la BU)

Contact(s)

> Vincent Meyzie

Responsable pédagogique
vmeyzie@parisnanterre.fr